

Mémo

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4Téléphone 418 653-4431
Télécopie 418 656-0800

Destinataire : Comité de sélection

Date : Le 22 juin 2016

Objet : Risques liés à l'évaluation des comités aviseurs

Nous avons constaté certains éléments lors de la réalisation des comités aviseurs pour l'évaluation de l'étape D. Nous souhaitons nous assurer que vous êtes conscients de ces éléments lors de votre évaluation et lors de l'utilisation des grilles d'évaluation des comités aviseurs qui vous sont soumises.

Nos constats sont les suivants :

Constats

1. L'écart entre les soumissionnaires se génère dans l'évaluation des services professionnels (SP1) et commercial (C.1). Or :
 - a. Nous avons remarqué qu'il y a généralement un écart-type important entre les membres des comités aviseurs dans l'évaluation de ces critères pour une des alliances, ce qui ne survient pas pour deux autres alliances.
 - b. Le comité aviseur commercial (C.1) ayant évalué les critères 1 et 2 était composé de trois personnes.

→
→

 - i. Deux des trois membres ont mentionné ne pas avoir l'expérience pour faire l'évaluation du critère 1.
 - ii. Un membre a mentionné ne pas avoir l'expérience pour faire l'évaluation du critère 2. Or, la note globale de ce critère tend vers l'évaluation de ce membre.
 - iii. On remarque que la note globale des critères 1 et 2 est orientée vers l'évaluation individuelle d'un des membres.
 - c. Le comité aviseur commercial (C.1) ayant évalué le critère 3 était composé de cinq personnes.
 - i. Un membre s'est retiré pour les raisons suivantes :

(interne)

 1. Inconfort en raison de son peu d'expérience à la SAAQ.

2. Inconfort en raison de ses connaissances.

3. Inconfort en raison des résultats individuels accordés avant de fixer la note globale.

ii. Avant son retrait, le membre a mentionné qu'il ne comprenait pas pourquoi un fournisseur obtenait une note aussi faible. Pourquoi a-t-il passé la phase A ou B du processus de sélection s'il est aussi mauvais?

2. Certains membres du comité aviseur d'intégration ont de la difficulté à s'exprimer. Des mesures ont dû être prises pour favoriser les interventions au sein de ce comité.